

[paris-normandie.fr](https://www.paris-normandie.fr)

## Assassinat de Samuel Paty : « On ajoute du malheur au malheur », pour le prof d'Évreux qui a témoigné au

Barbara HUET

6-8 minutes

Mardi 27 janvier 2026, Vincent Breuil, enseignant d'Évreux à la retraite, a témoigné à la Cour d'assises d'appel de Paris, pour défendre l'un de ses anciens élèves. Deux jeunes ébroïciens, condamnés en première instance pour complicité dans l'assassinat de Samuel Paty, clament, en effet, leur innocence.



L'Ébroïcien Vincent Breuil a témoigné devant la Cour d'assises d'appel de Paris, en faveur de son ancien élève. - Paris Normandie



Par [Barbara HUET](#)

Publié: 29 Janvier 2026 à 10h02 Temps de lecture: 2 min

« En 42 ans d'enseignement, j'ai vu des centaines, voire des milliers d'élèves. Certains nous marquent, on sait qu'on ne les oubliera jamais. Azim fait partie de ceux-là. » Il est plus de 20 h 30, mardi 27 janvier 2026, lorsque l'Ébroïcien, Vincent Breuil, témoigne à la barre de la Cour d'assises d'appel spéciale de Paris. L'ancien instituteur, qui a exercé pendant une quinzaine d'années dans le quartier de la [Madeleine](#), ne comprend pas pourquoi Azim Epsirkhanov se retrouve dans le box des accusés, poursuivi pour [complicité dans l'assassinat](#) de Samuel Paty. Il l'a déjà dit lors du premier

procès, en novembre 2024, à l'issue duquel le jeune homme a été condamné à 16 ans de réclusion criminelle. Il le répète [en appel](#), un an plus tard.

### [Consultez l'actualité en vidéo](#)

Très affecté par la situation, le sexagénaire liste les qualités de son ancien élève. Il l'a eu en classe pendant deux ans, au début des années 2010. Azim, âgé d'une dizaine d'années, arrivait alors de Tchétchénie avec sa famille. « *Un enfant très prometteur, avec une personnalité hors-norme, serviable, attentif aux autres... Il n'a jamais posé de problème, il était aimé de tous. À aucun moment je n'ai douté de lui... Et c'est toujours le cas aujourd'hui.* »

« On est seulement au deuxième jour du procès et on a l'impression que la messe est dite ! »

Pendant plus d'une demi-heure, [Vincent Breuil](#) a parlé avec son « cœur ». Bien sûr, « *en toute sincérité, sans manquer à mon serment* », rappelle-t-il. Un peu chamboulé à l'issue de l'audience, il est « *déçu de ne pas avoir pu développer davantage* » son propos. Le Normand a, en effet, été « recadré » à plusieurs reprises par la présidente du tribunal. « *C'était beaucoup plus expéditif qu'en première instance* », souligne-t-il. « On est seulement au deuxième jour du procès et on a l'impression que la messe est dite ! »

L'enseignant à la retraite a été « *très choqué* » par l'assassinat de son « collègue » professeur d'histoire-géographie, Samuel Paty, en octobre 2020. Il ressent « *beaucoup d'empathie pour ses proches qui se sont constitués partie civile* ». Ce n'est pas antinomique avec son souci de clamer sa vérité. « *En condamnant ces jeunes, on leur ment. Le terroriste est mort, il faut donc trouver d'autres coupables ? La justice est faite normalement pour apaiser. Mais là, on ajoute du malheur au malheur.* »

## **Une famille « dévastée »**

Outre Azim, un autre Ébroïcien, [Naïm Boudaoud](#), a également écopé de 16 ans d'emprisonnement, en première instance, pour complicité d'assassinat terroriste. Lui aussi est rejugé, pendant un mois, par la Cour d'assises d'appel de Paris.

Son père, « *un homme en colère* » face à « *cette injustice* », est la dernière personne de la journée à s'exprimer devant le tribunal. Au regard de l'heure tardive, la cour a demandé à sa mère de revenir le lendemain. Le visage marqué par la douleur de ces cinq dernières années, elle quitte péniblement la salle. Le petit frère et des cousins de Naïm sont également présents. « *Je ne veux pas qu'il pense que je l'ai laissé tomber* », explique l'un d'eux. « *Jamais on aurait imaginé qu'il puisse être condamné autant... On espère au moins que sa peine sera réduite, mais...* » Encore sous le choc du premier verdict, le frère de Naïm ne s'autorise pas à nourrir trop d'espoir pour la suite.

Mardi, très tard dans la soirée, il ne reste plus beaucoup de monde dans la salle d'audience. Dans les couloirs du palais de justice, Vincent Breuil échange avec la famille de Naïm. « *Ils sont dévastés* », déplore-t-il, avant d'asséner : « *Quand on choisit l'opinion plutôt que les faits, alors la liberté perd toute sa force et c'est la justice, la morale et la dignité qui s'effondrent sur elles-mêmes.* »

Lire aussi

[Sapins de Noël, municipales 2026 : les indiscretions de la semaine dans l'Eure](#)

[Évreux : Lili Leignel transmet la mémoire de la Shoah à plus de 500 collégiens](#)

[Verneuil-d'Avre-et-d'Iton mobilisée pour une opération citoyenne de ramassage des déchets](#)

**Poursuivez votre lecture sur ce(s) sujet(s) :**

[Normandie](#)